

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ALGERAC organise des formations sur la lecture et l'interprétation des exigences des normes ISO/CEI :

- **ISO/CEI 17020:2012** Évaluation de la conformité — Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection.

Durée de la Formation : 03 jours.

L'ISO/CEI 17020:2012 contient les exigences en matière de compétences des organismes procédant à des inspections, ainsi qu'en matière d'impartialité et de cohérence de leurs activités d'inspection.

Elle s'applique aux organismes d'inspection des types A, B ou C, comme définis dans l'ISO/CEI 17020:2012 et à toute étape de l'inspection.

- **ISO/CEI 17021-1:2015** Evaluation de la conformité—Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management.

Durée de la Formation : 03 jours.

L'ISO/IEC 17021-1:2015 spécifie les principes et les exigences relatifs à la compétence, à la cohérence et à l'impartialité des organismes procédant à l'audit et à la certification de tous les types de systèmes de management.

Les organismes de certification conformes à l'ISO/IEC 17021-1:2015 ne sont pas tenus de proposer tous les types de certification de système de management.

La certification de systèmes de management est une activité d'évaluation de la conformité par tierce partie et les organismes exerçant cette activité sont par conséquent des organismes d'évaluation de la conformité par tierce partie.

- **ISO/CEI 17025:2005** Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais.

Durée de la Formation : 04 jours.

L'ISO/CEI 17025:2005 établit les exigences générales de compétence pour effectuer des essais et/ou des étalonnages, y compris l'échantillonnage. Elle couvre les essais et les

étalonnages effectués au moyen de méthodes normalisées, de méthodes non normalisées et de méthodes élaborées par les laboratoires.

Elle est applicable à toutes les organisations qui procèdent à des essais et/ou des étalonnages. Par exemple, des laboratoires de première, deuxième et tierce parties, ainsi que des laboratoires où les essais et/ou les étalonnages font partie du contrôle et de la certification de produits.

L'ISO/CEI 17025:2005 est applicable à tous les laboratoires, quels que soient leurs effectifs, l'étendue du domaine de leurs activités d'essai et/ou d'étalonnage. Lorsqu'un laboratoire ne procède pas à une ou plusieurs des activités traitées dans la présente Norme internationale, telles que l'échantillonnage et la conception/développement de méthodes nouvelles, les prescriptions des chapitres concernés ne s'appliquent pas.

L'ISO/CEI 17025:2005 est destinée à être utilisée par les laboratoires qui élaborent leur système de management pour la qualité et les activités administratives et techniques. Elle peut également être utilisée par les clients des laboratoires, les autorités réglementaires et les organismes d'accréditation engagés dans des activités de confirmation ou de reconnaissance de la compétence des laboratoires. L'ISO/CEI 17025:2005 n'est pas destinée à être utilisée comme référentiel pour la certification des laboratoires.

La conformité aux prescriptions réglementaires et de sécurité relatives à l'exploitation des laboratoires n'est pas traitée par L'ISO/CEI 17025:2005.

En outre, ALGERAC dispense des formations spécifiques, portant sur :

- **Validation des méthodes dans un laboratoire d'essais.**
Durée de la Formation : 03 jours.
- **Evaluation des incertitudes dans un laboratoire d'étalonnage.**
Durée de la Formation : 03 jours.
- **Evaluation des incertitudes dans un laboratoire d'essais.**
Durée de la Formation : 03 jours.

- **ISO/CEI 19011:2011** Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management.
Durée de la Formation : 03 jours.

L'ISO 19011:2011 fournit des lignes directrices sur l'audit de systèmes de management, comprenant les principes de l'audit, le management d'un programme d'audit et la réalisation d'audits de systèmes de management. Elle donne également des lignes directrices sur l'évaluation de la compétence des personnes impliquées dans le processus d'audit, y compris

le ou la responsable du management du programme d'audit, les auditeurs et les équipes d'audit.

L'ISO 19011:2011 est applicable à tous les organismes qui doivent réaliser des audits internes ou externes de systèmes de management ou manager un programme d'audit.

L'ISO 19011:2011 peut, en principe, s'appliquer à d'autres types d'audits, à condition toutefois d'accorder une attention toute particulière aux compétences spécifiques requises.

- **ISO/CEI 17065:2012** Evaluation de la conformité - Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services.

Durée de la Formation : 03 jours.

L'ISO/IEC 17065:2012 comporte des exigences portant sur les compétences, la cohérence des activités et l'impartialité des organismes de certification de produits, processus et services. Les organismes de certification exerçant selon l'ISO/IEC 17065:2012 ne sont pas tenus de proposer tous les types de certification de produits, processus et services.

- **ISO 15189:2012** Laboratoires de biologie médicale -- Exigences concernant la qualité et la compétence.

Durée de la Formation : 03 jours.

L'ISO 15189:2012 spécifie les exigences de qualité et de compétence applicables aux laboratoires de biologie médicale.

L'ISO 15189:2012 peut être utilisée par les laboratoires de biologie médicale qui élaborent leurs systèmes de management de la qualité et évaluent leur propre compétence. Les clients des laboratoires, les autorités réglementaires ainsi que les organismes d'accréditation engagés dans des activités de confirmation ou de reconnaissance de la compétence des laboratoires de biologie médicale peuvent également l'utiliser.

Qui est concerné ?

Toute personne devant être sensibilisée aux normes internationales ISO/CEI.

- ✓ Responsables d'entreprise
- ✓ Responsables de laboratoires
- ✓ Responsables Qualité - RMQ
- ✓ Cadres et techniciens impliqués dans la mise en place d'une démarche d'accréditation dans les domaines : Laboratoires, inspection et certification, la gestion et le management d'un laboratoire d'étalonnages et/ou d'essais, secrétaires médicales, techniciens, médecins ou pharmaciens biologiste, consultants, auditeurs...

Sanction des formations :

Les différentes formations sont sanctionnées par une attestation.

Tarifs des formations :

Coût pédagogique de la formation : 7000 DA forfait par jour et par personne en HT auquel s'ajoute la taxe TVA.

Le paiement se fait :

- Par chèque à l'ordre d'ALGERAC le premier jour de la formation.
- Par ordre de virement au N° 00 2000 380 382 200 108 / 50 BEA 038

88, Rue Hassiba Ben Bouali - Alger

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter sur notre adresse E-mail :

boudalgerac@hotmail.com

contact@algerac.dz

cherfa.a@algerac.dz

Par téléphone / fax : **021 77 42 65 / 021 77 42 60**

ou consultez notre site web : <http://www.algerac.dz/index.php/formation>